



DECISION N° 2023-100

**Procédure Adaptée relative à l'Aménagement de la
Place Rigaud et de la rue Zola**

Direction Commande Publique et Achats
Division Marchés Publics

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT ; Adjoint au maire,

Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, il convient de conclure un marché concernant **l'Aménagement de la place Rigaud et de la Rue Zola**

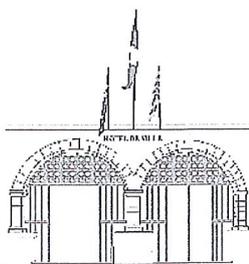
Le marché est estimé à : 546 772,50 € HT

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 24 mois.

Le délai maximum d'exécution est de 6 mois, soit 24 semaines.

L'exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.



Le 07 novembre 2022, l'avis d'appel public à la concurrence a été transmis et publié le 8 novembre 2022 au BOAMP et sur le site internet de la Ville de Perpignan, fixant la date de remise des offres au 02 décembre 2022 avant 12 h 00 dernier délai.

Deux offres ont été réceptionnées dans les délais.

Les candidats étant conformes administrativement, il a été procédé à l'examen et à l'analyse des offres selon les tableaux présentés en annexes.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations (offre/moyenne des offres) x coefficient.	60.0 %
2-Valeur technique - Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient	30.0 %
2-1 Adaptation du mémoire au projet	5 points
2-2 Procédures et moyens d'exécution	5 points
2-3 Sécurisation du chantier	2 points
2-4 Gestion des usagers	4 points
2-5 Planification d'exécution des travaux	4 points
3-Délai d'exécution - Mode de calcul : (délai proposé / délai maximum) x coefficient	10.0 %

DECIDE

ARTICLE 1^{er}

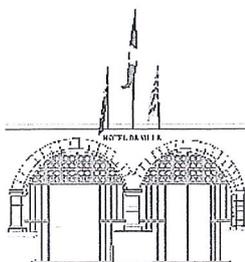
De retenir après analyse et négociation, l'offre économiquement la plus avantageuse et parfaitement conforme aux prescriptions techniques demandées présentée par :

- L'Entreprise **COLAS France SAS, 14 Avenue de la Côte Vermeille ZA, 66300 THUIR, et dont le siège social se situe : 1 Rue Colonel Pierre Avia CS 81755 – 75730 PARIS** pour un montant de 525 097 € HT et un délai d'exécution de 20 semaines.

ARTICLE 2 :

Conformément à l'article R. 2181-2 du Code de la commande publique, le candidat non retenu a été informé par courriel via la plateforme AWS en date du 6 janvier 2023, du rejet de son offre.

L'attributaire a été avisé par courriel via la plateforme AWS, en date du 6 janvier 2023, que son offre a été retenue.



ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

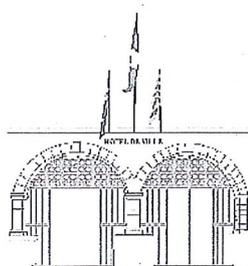
Fait à Perpignan, le **30 JAN. 2023**

ID Télétransmission : 066-216601369-20230130-167859-AU-1-1

Accusé reçu le : **30 JAN. 2023**

Affiché le : **30 JAN. 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint



OBJET DE LA CONSULTATION

REQUALIFICATION DE LA PLACE RIGAUD ET DE LA RUE ZOLA

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Direction
Service
N° de consultation MARCO:

DGPU
DET
22MDGPUPA74

TYPE DE PROCEDURE

PROCEDURE ADAPTEE / PROCEDURE AVEC NEGOCIATION

Marché de:

Travaux

Date de publication:

07/11/2022

Date limite de réception des offres:

02/12/2022

Nombre de lots et intitulés des lots:

lot 1 VRD

Nombre de plis reçus

lot 1 2

Date ouverture des plis:

14/12/2022

Candidatures non admises:

néant

PERPIGNAN LE 30 JAN. 2023

Pour le Maire,
Par subdélégation
l'Adjoint



François DUSSAUBAT

3) Délais

CANDIDATS	Délai maximum:		24 semaines		Note pondérée				
	Délai proposé à l'ouverture				Délai après négociation ou interrogation du candidat				
	Phase 1 Rigaud	Phase 2 Zola	Phase 3 Zola	Délai après vérification (total)	Phase 1 Rigaud	Phase 2 Zola	Phase 3 Zola	Délai après négociation (total)	calcul : (délai proposé/ délai maximum) x 0,1
COLAS	14,8	2,8	2,4	20	14,8	2,8	2,4	20	
IP66 + MALET	13	5	4	22	13	5	4	22	0,092

Vérification des offres: COLAS, IP66+MALET; Pas d'écart de discordance entre les pièces de l'offre

Offres suspectées d'être anormalement basses:

Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées

Conclusion:

Déroulement de la négociation:

Interrogation éventuelle des candidats sur les délais :

Aucune offre financière n'est anormalement basse

Néant

Les offres des 2 entreprises soumissionnaires sont toutes acceptables

L'entreprise COLAS a consenti un rabais de 19 996,00 € HT
Le groupement IP66+MALET a conservé son offre initiale

Classement des offres

Entreprises	Notes obtenues par critère		Valeur technique	Classement	délai	Classement	Note finale	Classement final
	Prix	Classement						
COLAS	0,588	1	0,015	1	0,083	1	0,687	1
IP66 + MALET	0,612	2	0,075	2	0,092	2	0,778	2

Proposition : Le service propose à la commission de retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour un montant total de 525 097,00€ euros HT avec un délai de réalisation total de 20 semaines (100 jours ouvrés), et qui est économiquement la plus avantageuse selon les critères de jugement des offres

Signature élu délégué

Signature directeur

(Signature)
Le Maire,
Délégué

L'ingénieur hors classe
Directeur des Grands Projets Urbains

Monsieur Rémi GENIS

Patrice LAFARGUE

ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DE LA VALEUR TECHNIQUE

Lot n°01

L'analyse a été réalisée au regard:

du mémoire technique	X
du cadre de mémoire technique	
des fiches techniques	X
des échantillons	
d'autres documents :	

LOT	Entreprises	CRITERE 1 : Adaptation du mémoire au projet (5 points sur 20)		CRITERE 2 : Procédures et moyens d'exécution (5 points sur 20)		CRITERE 3 : Sécurisation du chantier (2 points sur 20)		CRITERE 4 : Gestion des usagers (4 points sur 20)		CRITERE 5 : Planification d'exécution des travaux (4 points sur 20)		Note /20
		commentaire	Note	commentaire	Note	commentaire	Note	commentaire	Note	commentaire	Note	
1	COLAS	Mémoire parfaitement structuré. Visite sur site réalisée, excellente appropriation et compréhension du projet. Réflexions et propositions pertinentes, matériaux proposés adaptés. Visuels 3D pour illustrer et expliquer.	5	Procédures très bien détaillées par fiches thématiques. Pour chaque phase, moyens matériels et personnel bien précisés, avec organigramme nominalif	4,5	Prise en compte des riverains, des activités, du personnel intervenant	2	Propositions de gestion de la circulation pour chaque phase (véhicules, piétons) et de la collecte des ordures ménagères	3,5	Propositions de décomposition des trois phases du projet, avec planning très détaillé	4	19,00
1	TP66 + MALET	Mémoire parfaitement structuré (mais sans sommaire), références de prestations, personnel intervenant précisé, organigramme nominalif	4	Méthodologie succincte avec rôle de chaque intervenant, description rapide des moyens mis en oeuvre, des mesures prises pour l'environnement, les usagers, la circulation	3	Description rapide des mesures de sécurisation : usagers et riverains, personnel de l'entreprise, circulation	1,5	Personnel dédié aux relations avec les usagers, réunions d'information (simple mention)	2,5	Planning très détaillé pour chaque phase	4	15,00

ECONOMIE GENERALE DU MARCHÉ

LOT	Désignation	ATTRIBUTAIRES	Offre de prix	Estimation MOE	Δ	Ecart %
1	VRD	COLAS	525 097,00 €	546 772,50 €	-21 675,50 €	-3,96%
			525 097,00 €	546 772,50 €	-21 675,50 €	-3,96%

